

Saillon St Laurent 2006

Tranchée - conduite d'eau Saillon-Leytron

LA06

✚ A l'occasion de la pose d'une nouvelle conduite d'eau (amélioration des réseaux de distribution des communes de Saillon, Leytron et Chamoson), une tranchée est creusée entre Saillon et Leytron, sur la berge sud de la route cantonale reliant ces villages. Profonde de 1.50 m, elle est large de 1.00 à 1.30 m. A la sortie de Saillon, la route borde la chapelle Saint-Laurent, haut lieu de l'histoire médiévale de l'ancien village de Saillon, et ce monument n'est qu'à une distance de 2.90 m à 5.30 m de la tranchée.

- Cette proximité n'a pas suffi à ce que le Services des Bâtiments, Monuments et Archéologie de l'Etat du Valais soit averti de ce projet, soit par les Services Municipaux en charge du dossier, soit par la Commission Cantonale de Construction, à qui notre bureau avait pourtant demandé une copie du dossier. Pendant les travaux, nous avons été avertis, par l'entreprise de travaux publics, que de nombreux ossements étaient mis au jour par la pelle rétro. Notre intervention immédiate a dû se limiter à l'observation du travail de cette machine et, pendant un laps de temps très court (3 ½ jours), au relevé sommaire du fond de la tranchée et de ses deux bords. Nous ne pouvons affirmer que des objets archéologiques ont effectivement été emportés par la machine. Cependant, nous avons constaté que de nombreuses tombes (à dalles et en pleine terre - au moins 20 !) ont été détruites lors de ces travaux, et il est certain que plusieurs d'entre elles comportaient des renseignements ou des objets intéressants la chapelle et ses antécédents.
- Par ailleurs, des murs et des sols de l'époque romaine et du Moyen-Âge ont également été touchés et partiellement détruits par ces travaux, et nous n'avons pu que sauver des renseignements d'ordre général lors de l'observation et du relevé des structures encore en place au fond et dans les bords de la tranchée. Ainsi, de nombreuses questions, soulevées par ces découvertes, restent en suspens, faute d'avoir eu le temps d'y répondre : quelle est la date de construction des murs, médiévaux et romains ? comment expliquer les changements de direction des murs et des niveaux d'occupation d'une époque à l'autre ? quelle est la fonction de ces murs et à quels bâtiments appartenaient-ils ? quel est le lien entre les bâtiments et quel rôle ont-ils dans les établissements ultérieurs ? quelle est leur relation avec l'ancienne église, avec les tombes ? etc.

✚ A.- Epoque romaine.

- ESPACE 2 : Hypocauste :

- Couche cendreuse et sol de mortier : Au fond de la tranchée, la pelle rétro nous abandonne le soin de fouiller manuellement une couche cendreuse ^I encore partiellement en place, laquelle a livré quelques **tessons de céramique** , un frgt de **culinaire ?** (bronze), un bouton (**fer + ?**) et quelques ossements. Cette couche recouvre un sol de mortier au tuileau ^{II} qui s'avère être le sol inférieur d'un hypocauste : celui-ci a montré 3 colonnettes de 1 à 6 pilettes et l'empreinte dans le mortier d'une 4^e colonnette. La couche de cendres comporte du matériel de cuisine, ce qui peut être un autre indice pour l'interpréter comme étant l'utilisation de l'hypocauste. Dans la petite partie d'hypocauste que nous avons vue, nous n'avons pas repéré d'autre structure, ni localisé le *praefurnium*. Sa dimension E-W totale est inconnue puisque la partie est du local a été surcreusée après son abandon par l'installation de l'espace 3 (époque médiévale vraisemblablement – voir ci-dessous).

^I P. 3 c. 38 – K 0012 – PLVT 1 (sédiments prélevés aux fins d'études palynologiques ou carpologiques).

^{II} Altitude 476.25 - 476.36

- Démolition : La couche cendreuse est recouverte de la démolition de l'hypocauste ^I dans laquelle on ne trouve que de rares fragments de *tubuli*, de pilettes et de mortier du sol supérieur : vu leur rareté en cet endroit, il est probable que ces éléments aient été récupérés ; de même, le sol inférieur est en partie creusé, lors de la démolition du local ou à l'occasion de la récupération de ses matériaux (pendant l'époque romaine ?). Au-dessus de cette démolition, et l'ayant interrompue, on trouve un dépôt de limon en relation avec les murs postérieurs.
- Mur M. 8 : Cet hypocauste est limité à l'ouest par un mur M. 8 d'excellente maçonnerie, tout à fait comparable aux meilleurs murs de *Forum Claudii Vallensium*, entre autres, en facture et en solidité, et dont l'épaisseur (0.72-0.74 m) indique qu'il devait s'agir d'un mur porteur. Par ailleurs, la tranchée ne montra aucun autre mur à l'ouest de celui-ci : il est dès lors très probable qu'il s'agit bien de la façade ouest de ce bâtiment (voir ci-dessous). Ce mur appartient à l'hypocauste ^{II} : les pierres du radier du sol sont au même niveau et quasi liées aux pierres des fondations ; l'hypocauste ne peut donc avoir remplacé un premier sol. Aucun mur de refend ou parallèle à celui-ci n'a été découvert, et dès lors aucune dimension de ce local ne peut être déterminée ^{III}. Finalement, l'abandon de l'hypocauste et du mur semble bien être contemporain.
- Phase antérieure : un remblai ^{IV}, précédant l'existence du mur M. 8 et de l'hypocauste, et qui comporte entre autres des résidus de mortier, indique de ce fait la présence de constructions antérieures desquelles nous ne savons malheureusement rien. Une première occupation (ou plusieurs ?) semble aussi se manifester sous le sol en mortier de l'espace 4.
- Corrélations : le mur M. 8 se situe dans le prolongement du mur nord-sud séparant les aires C et D définies par l'Abbé DUBUIS ^V ; notre espace 2 correspond apparemment à l'aire D, et l'espace 1 à l'aire C, mais nous pourrions admettre la présence d'un mur est-ouest entre la fouille de l'église et la tranchée, étant donné que l'espace 2 est constitué d'un sol au tuileau que n'a pas l'aire D ^{VI}. En revanche, l'aire C correspond dans sa description à l'espace 1, sans sol de mortier. En ce qui concerne la couche de démolition des aires A et B, l'assertion de l'Abbé DUBUIS ^{VII}, selon laquelle ses éléments ont été récupérés, rejoint notre conclusion en ce qui concerne l'hypocauste.
 - ESPACE 4, se situe à près de 8 mètres à l'est de l'espace 2, avec un sol de mortier ^{VIII} (cf ci-dessous) :
 - Premières phases :
- Nous n'avons pu que constater la présence d'un remblai de déchets de mortier ^{IX}, le premier découvert, mais dont nous ne savons rien, étant tout au fond d'un très petit sondage.
- Puis vient un sol ^X, semblant passer sous le mur M. 18, fait d'un mélange de gravier et de tout-venant schisteux, dont la typologie pourrait faire penser à une cour. Aucune structure en corrélation avec ces 2 premiers niveaux n'a pu être découverte.
- Postérieur à ce sol se trouvait un 1^{er} mur (M. 18) ^{XI}, contre lequel était construit le M. 16 : aucun vestige, aucun sol, appartenant au M. 18, n'a été découvert, et il est possible qu'un

^I Composée surtout de très nombreux petits fragments de mortier au tuileau.

^{II} P. 3 c. 42 : couche de construction du mur.

^{III} Dimension min. vue : ~ 2.60 m ; dimension max. = distance jusqu'au M. 15 : 10.50 m.

^{IV} P. 3 c. 33 – aucun matériel découvert.

^V François-Olivier DUBUIS et Pierre DUBUIS, Les fouilles de la Chapelle Saint Laurent et les origines de Saillon, in : Vallesia, 33, 1978, pp. 55-74 (Mélanges André Donnet), p. 56 et p. 57, fig. 1.

^{VI} Il est possible aussi que la fouille de l'Abbé DUBUIS ne soit pas allée suffisamment en profondeur dans les locaux C, D et E, et qu'ainsi le sol de mortier n'ait pas été vu.

^{VII} DUBUIS, p. 56 : « tous les débris ont été enlevés intentionnellement à la fin de l'époque romaine ».

^{VIII} Dimension E-W : 3.58 m.

^{IX} P. 1 c. 28A

^X P. 1 c. 28

^{XI} Largeur : 0.60-0.64 m.

surcreusement des couches a pu avoir lieu lors de l'établissement des structures de la phase suivante ^I.

▪ Dernière phase (connue) :

- o sol de mortier ^{II} : il est fait d'un mortier à gros gravier coulé sur un radier de boulets ^{III} assez régulièrement disposés (pierres appuyées l'une contre l'autre d'ouest en est) ; lui succèdent deux couches cendreuses séparées par une recharge de gravier ^{IV} : ces cendres, très meubles, sont-elles des traces d'occupations ou la manifestation d'une activité artisanale (indéterminée) ?
- o Les murs M. 15 et M. 16, parallèles, fonctionnent avec ce sol. De facture moins soignée que le M. 8, ils sont aussi d'une largeur ^V moins grande, de même que d'un axe légèrement dévié ^{VI}. Mais ils sont faits tous deux en fonction du sol de mortier qu'ils encadrent, et dont les pierres de radier s'appuient sur le ressaut de fondations. Le M. 15 montre des fondations relativement profondes et larges, une élévation qui semble s'être écroulée vers l'ouest et d'une largeur irrégulière, alors que le M. 16, qui a changé d'orientation par rapport au M. 18 de près de 15°, ne montre que le parement est, l'autre côté étant un bouchage entre ce parement et le mur antérieur, tout au moins dans la partie découverte. Tous deux ont interrompu le remblai sous-jacent de déchets de mortier ^{VII}, qui, fouillé trop partiellement, n'a pas fourni de matériel suffisant pour dater la construction de ces murs.
- o Scellant ces couches cendreuses et ces murs, une couche de gravier limoneux et de galets ^{VIII} est interprétée comme un remblai, de même le terrain très caillouteux de la partie supérieure ^{IX}, qui contient de plus des ossements de tombes dispersées. On constate en tous cas l'absence de démolition (pierres et mortier) découverte habituellement en fin d'occupation. La quasi absence d'élévation des murs au-dessus des couches d'occupation, ajoutée à la présence des remblais, incite à penser qu'il s'agit là, pour la couche inférieure (et la couche supérieure ?), d'un remblai provenant du défoncement du terrain dévolu à la viticulture, avec apport de terre caillouteuse. Cependant, il est difficile d'admettre qu'à cette occasion ont été déplacés les ossements au sein de la couche supérieure, et on ne sait pas de quel type d'intervention, postérieure à ces défoncements, il peut s'agir. Par ailleurs, une tombe en place au moins ^X semble être postérieure aux perturbations de la couche supérieure, ce qui semble *a priori* improbable (?). VOIR AUSSI chap. sur les TOMBES.

^I Il n'est pas évident que le remblai de fragments de mortier c. 27 ait été déposé avant ou après ce M. 18. Il est possible que ce remblai, s'il est effectivement déposé après le M. 18, soit constitué des déchets de démolition de cette maçonnerie. S'il est déposé avant lui, il peut être considéré comme le déchet de structures plus anciennes encore.

^{II} P. 1 c. 25 - altitude : 476.95-477.02.

^{III} P. 1 c. 26 radier.

^{IV} P. 1 c. 22 et 24 – Recharge P. 1 c. 23 – K0014 – PLVT 4 (c. 24) et PLVT 5A+5B (c.22 à 24)

^V Elévation M. 15 : 0.57-0.60 m ; M. 16, plus petite largeur au sud : 0.44 m ; au nord de la tranchée : 0.67 m.

^{VI} Déviation de M. 15 par rapport au M. 8 : 2.5°. Ces différences incitent à penser qu'ils ne sont pas strictement contemporains au M. 8, ou tout au moins qu'ils n'appartiennent pas au même projet de construction.

^{VII} P. 1 c. 27

^{VIII} P. 1 c. 21

^{IX} P.1 c. 20

^X P. 1 c. 30

B.- Moyen-Âge (préssumé).

o 1.- LES STRUCTURES.

- o Cette époque est représentée principalement par les espaces 3 et 3A, sorte d'inclusion entre les espaces 2 et 4 de l'époque romaine, dont les vestiges ont ainsi été interrompus, dès le niveau du sommet de la démolition, et partiellement détruits.

- Maçonnerie :

- o Les murs M. 14 et M. 17 sont constitués de grandes pierres plates, soigneusement disposées à plat, en laissant très peu de place entre les deux parements pour un blocage dont on ne trouve que quelques rares pierres^I. Le M. 14 contient, près de sa jonction avec le M. 13, un fragment de maçonnerie – romaine ? – en remploi^{II}. Le M. 13 est fait de pierres diverses^{III} (également un remploi de maçonnerie ; dalles de chant au sud et faisant le lien avec M. 14 ; boulets à plat au nord). Tous ces murs ont en commun le même liant caractéristique, fait de limon argileux beige vert et contenant peu de fin cailloutis. Il est des plus probables que tous ces murs ont été construits et ont fonctionnés ensemble ; même si le M. 13 est d'apparence et de largeur fort différent des 2 autres, il lui ressemble par le liant.

- Axes :

- o Les murs mentionnés sont axés d'une manière différente des murs antiques^{IV} ; ils ne forment entre eux pas non plus d'angle droit^V.

- Sols, murs de caves(s) :

- o Dans un sondage à l'angle des murs M. 13 et M. 14, à l'emplacement théorique du sol antique de l'hypocauste, on trouve, jusqu'à 0.30 m plus bas que celui-ci, la démolition de ces murs, puis, immédiatement dessous, le niveau de remblai qui précède l'hypocauste ; un sol, fonctionnant avec les murs M. 13, 14 et 17 n'a donc pas été découvert (du moins pas dans ce sondage exigü). Cependant, le niveau présumé du sol devant être recherché sous la démolition, en même temps qu'au-dessus de la couche romaine, il est certain que son niveau absolu était plus bas que le sommet des couches antiques : il y a eu surcreusement, de l'ordre de 0.60 m au moins^{VI}, ce qui fait supposer que l'espace 13A (probablement aussi l'espace 13) était un local semi-enterré.

- Cette interprétation est confirmée par le fait que le mur M. 13 est bien appuyé contre terre : son niveau d'insertion, le niveau (préssumé) du sol en relation, l'étroitesse du mur et son irrégularité surtout côté terrain, tout indique qu'il fonctionne comme limite entre un terrain stabilisé et le vide créé à l'opposé (la cave semi-enterrée). Paradoxalement, le mur le plus étroit est le mur qui forme la limite extérieure de cette cave (?).

o 2.- LES TOMBES.

- o Il est impossible d'attribuer avec certitude une datation pour celles-ci, étant donné que, lors de cette fouille, aucune tombe n'a été fouillée et aucun matériel découvert. Comme déjà mentionné, les tombes que l'on a pu observer sont celles dont une partie est restée dans les bords de la tranchée après le passage de la machine^{VII}.

^I Largeur des 2 murs : 0.60-0.65 m.

^{II} Cette maçonnerie est aussi interprétée par Madame Alessandra ANTONINI, sur le chantier, comme un reste de muret d'une tombe intégré dans le M. 14 ; même interprétation alternative du M. 13.

^{III} Largeur : 0.20-0.35 m.

^{IV} Déviations : M. 14 par rapport à perpendiculaire de M. 8 : env. 12° ; M. 17 par rapport à M. 8 : env. 8°, par rapport à M. 15 : env. 11°.

^V Angle de 86° (au lieu de 90°) entre M. 14 et M. 17. Cette mesure est sujette à caution par le fait que le M. 17 n'a été vu que sur une faible longueur.

^{VI} Sommet de la démolition romaine (hypocauste) : 476.70 – 476.80 ; niveau théorique du sol : 476.10.

^{VII} Les seules connaissances que nous ayons de ces tombes ont été acquises lors des fouilles précédentes, cantonnées à l'intérieur de l'église, menées par l'abbé Dubuis en 1974-1977 (Voir Bibliographie en note 5 p. 2).

- Nous pouvons cependant tirer des renseignements de leur observation dans les coupes de terrain. Il semble qu'aucune d'elles ne remonte à l'époque antique, et que les plus anciennes sont vraisemblablement postérieures au bâtiment qualifié de médiéval.
 - REM. : quelques rares ossements d'une tombe, au fond de la tranchée (os d'une jambe, autres os fracassés plus ou moins en place), qui n'a malheureusement pas été située, pourrait par son niveau très bas appartenir à une époque ancienne (ép. Rom ? HMA ?).
- La tombe la plus à l'est se trouve au droit du chevet de l'actuelle chapelle Saint Laurent, à env. 4.60 m de l'angle nord-est. Nous ne savons pas si cette situation coïncide avec l'extension maximale du cimetière. Cependant, nous nous trouvons également à la limite des remaniements en profondeur du terrain viticole, et ces défoncements n'ont laissé aucune chance aux tombes qui s'y trouvaient éventuellement (puisque mêmes les murs antiques ont été « ...partiellement détruits lors de la plantation des vignes... »¹).
- A l'ouest, la dernière tombe se situe à près de 31.00 m de la première, et à environ 11.00 m de la façade ouest de l'ancienne église paroissiale. Elle est la seule à se trouver au-delà du mur M. 19, à environ 3.00 m ; une autre tombe se trouve au regard de ce mur ; toutes les autres tombes cependant sont situées à l'est de celui-ci, ce qui peut inciter à penser que le M. 19 était la clôture ouest du cimetière.
- Mur 19 : c'est une maçonnerie de grandes pierres liées au mortier (2-4 lits), la partie supérieure (1-2 lits) n'étant pas (plus ?) liée au mortier. Cette maçonnerie a été vue sur 1.15 m le long du bord nord de la tranchée, les pierres visibles étant disposées de manière relativement rectiligne ; elle est inexistante sur la face opposée de la tranchée. Ces éléments peuvent faire penser qu'il s'agit du piédroit sud d'un passage dans un mur très large, ayant fonctionné comme mur de clôture ouest du cimetière. Cette hypothèse demande cependant à être vérifiée. La présence d'une tombe en regard du piédroit supposé, de même qu'au-delà de cette limite hypothétique, ne suffit pas à contredire cette supposition.

¹ Voir DUBUIS, p. 56